

## Déontologie et devoirs du Mentaliste.

Afin de vous préserver et de préserver notre art, une déontologie est appliquée par les membres du cercle « Mind Mad'Gic ».

### Art.1 - Exercice du Mentaliste.

Le Mentaliste s'autorise en conscience à exercer cet art à partir de sa formation, de son expérience.

### Art.2 - Confidentialité.

Le Mentaliste s'astreint au secret professionnel, et en tant que tel il s'engage.

toutes les documentations, restent la propriété de « Mind Mad'Gic », elles sont prêtées aux membres du cercle, et peuvent être reprises par le club si le membre ne respecte pas les conditions de la déontologie!

### Art.3 - Connaissances.

Le Mentaliste s'engage à mettre ses connaissances en commun avec les autres membres de « Mind Mad'Gic » et à exécuter tous travaux pouvant enrichir les connaissances et compétences des membres de « Mind Mad'Gic », sous réserve du secret professionnel et de l'obligation de discrétion.

### Art.4 - Respect des personnes.

Conscient de sa position, le Mentaliste s'interdit d'exercer tout abus d'influence ainsi que toute utilisation de ces arts à des fins malhonnêtes, illégales, contraires aux bonnes mœurs ou immorales.

### Art.5 - Code moral.

Le Mentaliste se doit de définir ses limites et ses prérogatives. Entre autres, il s'engage à ne pas aider, par quelque moyen, un quelconque tiers, membre ou non de « Mind Mad'Gic », qui se serait engagé dans une démarche ne respectant pas cette charte de déontologie ou plus communément qui serait en infraction avec la législation française.

### Art.6 - Respect.

Le Mentaliste respecte le secret professionnel et s'engage à ne pas communiquer à autrui les informations recueillies auprès du Cercle.

### Art.7 - Évolution.

Le Mentaliste ne cesse de chercher à mieux développer ses compétences. L'analyse qu'il a fait de lui-même ne l'empêche pas de se remettre en question. Il met régulièrement à ce jour ses connaissances. Les règles, la méthodologie, le langage de la profession.

### Art.8 - Exclusion.

Toute action contraire à la déontologie ou à la présente charte entraînera automatiquement l'exclusion de « Mind Mad'Gic ».

